



Forum des Acteurs et des Initiatives
de Valorisation des Engagements

Citoyenneté et pratiques de valorisation des engagements volontaires

Actes de la rencontre annuelle du FAIVE
5 décembre 2014



Contact : francois.grolier@france-volontaires.org
Crédit Photos : France Volontaires



Sommaire

Programme de la Journée

- **Introduction** par Jean-Daniel Balme, Délégué Général de France Volontaires p.3
- **Ouverture** par Michel Sauquet, Président d'Educasol p.5
- **Premier temps - Les engagements volontaires et la citoyenneté active**
 - Citoyenneté et humanité : vers une éthique relationnelle*
 Anaïs Rességuier, Doctorante en philosophie, CEVIPOF, Sciences Po p.6
 - Quelles pratiques dans les lycées agricoles ?*
 Thierry Poser, ministère de l'Agriculture, DGER, BRECI p.13
 - La consommation responsable et l'éducation à la solidarité internationale*
 Maïté Errecart, Présidente du collectif Ethique sur l'Etiquette p.14
- **Deuxième temps - Village des initiatives**
Les échanges réalisés par petits groupes ne sont pas restitués ici.
 - Présentation et échanges avec des acteurs soutenus dans le cadre de l'appel à initiatives du FAIVE :*
 - CRIJ Nord-Pas-de-Calais,
 - Réseau Projection,
 - Les Z'enjoués,
 - Le Collectif du Voyage équitable et solidaire de Midi-Pyrénées,
 - Cotravaux,
 - La Maison des solidarités locales et internationales de Lyon.
- **Troisième temps - Les apports des engagements volontaires et solidaires à l'international aux dynamiques territoriales** p.15
 - Sabine Courouble, conseil général du Pas-de-Calais
 - Antonio Silveira, RESACOOOP
 - Régis Balry, CEMEA Pays de la Loire
- **Conclusion et mise en perspectives** par Olivier Toche, Directeur de l'INJEP p.19

Introduction

Jean-Daniel Balme, Délégué Général de France Volontaires

Mesdames et Messieurs,

Chaque année, la rencontre du Forum des Acteurs et des Initiatives de Valorisation des Engagements volontaires prend de plus en plus d'ampleur, votre présence ce matin en témoigne. En tant que nouveau délégué général de France Volontaires, je suis donc très heureux d'ouvrir cette journée.

La diversité des personnes présentes aujourd'hui représente bien la pluralité des acteurs investis dans le champ du volontariat solidaire à l'international : des organisations travaillant auprès et avec des jeunes, des associations de solidarité internationale, des collectivités locales, des réseaux multi-acteurs, des représentants de l'Etat, que ce soit le ministère de la Jeunesse, des Affaires étrangères ou de l'Agriculture. Chacune et chacun, à travers ses actions, porte les différentes formes des engagements volontaires et solidaires à l'international, que ce soit au travers des dispositifs légaux de volontariat ou en dehors de ces dispositifs, et ce, dans toute la France.

Le comité d'orientation, instance de pilotage du FAIVE, mis en place en 2014, reflète également cette pluralité. Nous avons ainsi le plaisir de collaborer avec Ritimo, Etudiants et Développement, l'INJEP, les CEMEA, la Ligue de l'enseignement, Cités Unies France, les Réseaux Régionaux Multi-Acteurs, l'Institut du Service Civique, les ministères de la Jeunesse, des Affaires étrangères et de l'Agriculture. Le GREF, représentant d'un volontariat expert senior, participe activement au comité d'examen de l'appel à initiatives.

Cette année, nous avons entamé et renforcé la démarche de production de connaissances à partir des pratiques. En s'appuyant sur la démarche de capitalisation menée par le réseau Agir à l'international du Nord-Pas-de-Calais, France Volontaires en partenariat avec ce réseau fait perdurer cet exercice, axé sur l'accompagnement au retour d'une expérience de volontariat. La production issue de cette collaboration et du travail mené par près d'une dizaine de structures présentes dans la région sera restituée en 2015. Un travail de capitalisation d'initiatives soutenues par le FAIVE a également débuté et devrait également être diffusé fin 2015.

En 2014, l'appel à initiatives du FAIVE a appuyé 11 initiatives à travers la France, s'inscrivant dans l'un des trois axes du FAIVE : le processus d'accompagnement, la valorisation des compétences et l'articulation avec les parcours professionnels, ou encore l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Malgré le contexte économique difficile, notamment pour les associations, les initiatives proposées témoignent du dynamisme et des pratiques innovantes que ces dernières savent développer : une bibliothèque humaine à Besançon pour témoigner des engagements volontaires ; des sensibilisations au volontariat et à la solidarité internationale dans des lieux isolés avec l'aménagement de caravanes par le collectif du Voyage équitable et solidaire de Midi-Pyrénées, tout comme l'avait fait en 2013, l'association D'écouvres Vertes en Basse-Normandie. Ces actions contribuent à faire connaître la solidarité hors de nos frontières, portée par des citoyennes et citoyens de tout âge. Ces actions s'inscrivent dans l'attachement que portent les Français à la solidarité internationale, tel que le révèle le baromètre annuel « *Les Français et la politique d'aide*



au développement de la France » publié il y a quelques semaines par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international et l'Agence Française de Développement.

Pour cette édition, nous avons voulu faire la part belle aux initiatives et aux échanges. Vous pourrez ainsi lire des posters présentant les initiatives de 2014, vous aurez aussi la possibilité de discuter cet après-midi avec certaines associations soutenues dans le village des initiatives. Nous avons également souhaité mettre en avant des associations et leur travail en matière de valorisation des engagements volontaires. Vous pourrez découvrir l'exposition de photographies de l'association franco-équatorienne Option Plus, qui a réalisé un concours sur l'engagement solidaire soutenu par France Volontaires. Le président d'Echanges et Partenariat, Philippe Bourdier, nous présentera le travail de capitalisation et de valorisation réalisé avec les volontaires de cette association autour de thématiques au cœur de cette journée : la citoyenneté. En effet, si le 5 décembre est la Journée Internationale des Volontaires, elle est également plus tristement, depuis l'année dernière, l'anniversaire de la mort de Nelson Mandela. Pour reprendre ses mots : « *L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde* ». Les engagements volontaires et solidaires à l'international représentent pour France Volontaires et ses membres, une forme d'éducation à la citoyenneté active et globale. Citoyenneté globale car il ne fait aujourd'hui plus de doute pour personne que ce qui se passe dans les pays en développement peut avoir un impact sur notre vie en France, autre enseignement important du dernier baromètre.

Cette année, le rapprochement réalisé entre la plateforme d'Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale Educasol et France Volontaires témoigne de la convergence des réflexions entre nos deux

organisations. Le président d'Eucasol, Michel Sauquet, nous fait à ce titre l'honneur d'introduire cette journée, je lui laisserai la parole dans quelques instants. Sa présence aujourd'hui et les premières actions communes menées laissent augurer de belles perspectives de collaborations dans les mois à venir.

La matinée sera consacrée à deux interventions portant sur les liens entre la citoyenneté et les engagements volontaires. Anaïs Rességuier, doctorante en philosophie à Sciences Po et assistante de recherche à l'université d'Oxford, nous parlera de la nécessité de lier citoyenneté et humanité. Ensuite, Maïté Errecart, présidente du collectif Ethique sur l'Étiquette, présentera les actions du collectif en faveur du respect des droits humains au travail dans le monde et de la reconnaissance du droit à l'information des consommateurs sur la qualité sociale de leurs achats. Nous verrons avec elle, que les produits que nous consommons au quotidien sont en grande partie produits dans des pays accueillant des volontaires. Après le déjeuner, vous pourrez circuler dans le village des initiatives. A 15h30, une table-ronde aura lieu en présence d'Antonio Silveira de RESACOOOP, réseau régional multi-acteurs de Rhône-Alpes, de Sabine Courouble du département du Pas-de-Calais et de Régis Balry, des CEMEA Pays de la Loire. Ils discuteront des apports des engagements volontaires et solidaires à l'international aux dynamiques territoriales.

Enfin, pour clore cette journée, Olivier Toche, directeur de l'INJEP, nous fera encore une fois le plaisir de mettre en perspective les débats et échanges de cette journée, avec les politiques de jeunesse.

Je vous souhaite à toutes et tous, une très belle journée internationale des volontaires.



© France Volontaires

Ouverture

Michel Sauquet, Président d'Educasol

Bonjour à tous,

Je représente en effet Educasol, plateforme française d'Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI). Jusqu'au printemps dernier, nous parlions d'Education au développement et à la solidarité internationale (EADSI) ; récemment réunis en assemblée générale, nous avons décidé de parler désormais d'Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Ce passage sémantique n'est pas sans signification, d'abord parce que l'ECSI c'est plus excitant qu'EADSI, mais aussi parce que cela marque pour nous l'importance que nous attachons à l'idée de la citoyenneté. Il est difficile de dissocier le combat pour la citoyenneté ici et là-bas, et le défi à relever de la rencontre interculturelle se présente aussi bien ici qu'à l'international.

Educasol regroupe une vingtaine de membres, aussi bien des ONG (Ligue de l'enseignement, Solidarité Laïque, Etudiants et Développement,...) que des collectifs et des campagnes (CRID, Ritimo, la Semaine de la Solidarité Internationale,...). A travers cette composition, très riche et diverse, nous essayons de favoriser la mutualisation des démarches et la diversité des supports éducatifs, pour représenter le champ de l'ECSI dans sa globalité auprès des pouvoirs publics et de construire collectivement un plaidoyer en faveur de notre discipline.

Par nature, nous nous inscrivons donc dans l'axe 3 du FAIVE. Quand le FAIVE se définit comme contribuant à la valorisation et à la reconnaissance des engagements volontaires et solidaires à l'international, il favorise l'ECSI en mobilisant l'expérience des volontaires, notamment à leur retour, expérience interculturelle très riche. En mars dernier, nous avons organisé, avec France Volontaires, une journée de débats sur le lien entre expérience à l'international et apprentissage interculturel, à savoir comment la prise en compte de l'expérience pouvait être un levier de l'ECSI, comment valoriser le retour d'expérience des volontaires pour sensibiliser à l'interculturel et former les nouveaux



volontaires, Français et volontaires du Sud. Les témoignages de cette journée étaient passionnants et, en regardant les initiatives soutenues par le FAIVE, je retrouve une créativité, un foisonnement d'idées, un engagement des jeunes, qui dépasse la « générosité », pour être une démarche humaine et citoyenne. Tout cela renforce ma conviction qu'il est lamentable d'entendre aussi souvent que les jeunes ne s'intéressent pas à la solidarité, alors qu'en pratique, ils s'engagent. L'association Etudiants et Développement en témoigne, ainsi que toutes les associations étudiantes, très représentatives de cette dynamique.

Nous mettons actuellement en place, avec France Volontaires, un partenariat très prometteur, dans la lignée de ce que nous menons déjà ensemble au sein de Coordination Sud et autour de deux axes : un programme d'ECSI qui mobilise des volontaires venus d'ailleurs, dans le cadre des programmes de volontariat de réciprocité, et la capitalisation d'anciens volontaires sur leurs expériences à réinvestir. L'idée étant de produire, à partir de cela, des connaissances utiles à tous les acteurs, pour renforcer cette démarche d'ECSI.

Premier temps

Les engagements volontaires
et la citoyenneté activeCitoyenneté et humanité : vers
une éthique relationnelle

Anaïs Rességuier, doctorante en philosophie,
CEVIPOF, Sciences Po.

Introduction

Cette communication est une réflexion sur l'articulation entre les notions de citoyenneté et d'humanité. Tel que nous allons le voir, la notion d'humanité s'est progressivement élargie au cours de l'histoire occidentale, au point d'acquiescer un sens universel. Les volontaires de solidarité internationale font vivre, par leur engagement et les relations humaines qu'ils génèrent, cette ouverture au-delà des limites de la citoyenneté. Qu'implique donc cet élargissement de notre sentiment d'appartenance ? Quels en sont les effets concrets au sein des relations interpersonnelles ? Quels types de relations émergent de ces formes d'engagement envers cet universel humain ? N'y a-t-il pas des dangers dans cet élargissement ? Cette communication s'efforce de répondre à ces questions. Elle identifie les risques concrets de cette notion universelle de l'être humain et tente de répondre à ces dangers en proposant une notion d'humanité fondamentalement relationnelle et qui s'enracine dans notre caractère localisé, incarné et radicalement intersubjectif.

DE LA CITOYENNETE A L'HUMANITE

Au-delà de notre appartenance à une communauté
particulière

Cette réflexion s'appuie sur une notion large de la citoyenneté, c'est-à-dire en tant qu'appartenance à une communauté particulière. Dans la Grèce ancienne, il s'agissait là de l'appartenance à une cité, telle que la cité d'Athènes ou de Sparte. Aujourd'hui, une des formes qu'a prises cette communauté est l'Etat-nation au sein de laquelle la citoyenneté équivaut à la nationalité. Mais il s'agira donc dans cette intervention d'un sens plus large que ce sens moderne : l'appartenance à une communauté particulière. Selon cette définition, un citoyen est un individu qui appartient à une communauté en particulier. Cependant, pour la



plupart d'entre nous aujourd'hui, c'est une évidence que la citoyenneté n'est pas le dernier terme des cercles auxquels on appartient. En effet, on reconnaît que quelque chose en l'homme transcende son appartenance à une communauté particulière¹. C'est ce que l'on appelle l'humanité. Un être humain est un individu qui appartient à cette communauté universelle.

L'engagement de solidarité internationale se fonde sur le sentiment de cette humanité commune, de sa valeur une et universelle, et elle permet de le faire vivre. En lien avec cette appartenance, nous nous reconnaissons des rôles et des obligations au delà de ceux exigés par notre citoyenneté. En effet, notre rôle ne se limite pas strictement à notre fonction sociale. Et de fait, il est possible de remplir sa fonction sociale à la perfection, d'être un excellent citoyen mais d'être finalement, si vous me permettez un langage plutôt naïf, un « très mauvais être humain ». Par exemple, Otto Adolf

1 - Fiat, Eric. Petit traité de dignité. *Grandeurs et misères des hommes*. Paris : Larousse, 2012

Eichmann (1906-1962) était un très bon citoyen qui remplissait sa fonction au sein de sa communauté à la perfection. Tout au long de son procès, il a répété qu'il n'avait fait que suivre les ordres qui lui étaient donnés, qu'il n'avait fait que remplir sa fonction². Il est très dangereux de croire que nous n'avons d'obligations que celles imposées par notre communauté particulière. C'est d'autant plus dangereux lorsqu'on est citoyen d'un pays tel que l'Allemagne sous le Troisième Reich. Ce que l'on peut donc percevoir avec un tel exemple, c'est l'existence de lois au-delà de celles exigées par l'ordre social.

Histoire de l'humanité : histoire de son élargissement

La notion d'humanité telle qu'on la connaît aujourd'hui dans son sens universel a une histoire. Elle n'existait pas comme telle dans la Grèce ancienne où étaient reconnus comme véritablement humains seulement les citoyens hommes libres. Par exemple, des esclaves, Aristote déclare dans son premier livre de la Politique : « *parmi les instruments, les uns sont inanimés et les autres animés. L'esclave est un objet de propriété animé.* » La notion d'humanité s'est peu à peu développée au cours de l'histoire occidentale au point de devenir universelle. On peut repérer plusieurs étapes à cette universalisation³. Tout d'abord le christianisme a joué un rôle fondamental, tel que quand Saint Paul déclare : « *Il n'y a ni homme ni femme, ni Juifs ni Grecs, ni hommes libres ni esclaves, car tous vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus.* » (Épître aux Galates) Elle fait un nouveau pas avec l'humanisme de la Renaissance, et des textes tels que *Discours sur la dignité de l'homme* de Pic de la Mirandole de 1486. Et enfin, les Lumières laïcisent cette notion d'humanité en reconnaissant qu'il y a quelque chose en l'homme, une valeur universelle et intrinsèque en chacun.

L'histoire de la notion de dignité suit un développement similaire à celle d'humanité et a connu le même processus d'universalisation⁴. Il est intéressant de la mettre en relation avec l'histoire de la notion d'humanité. En effet, à l'époque Gréco-romaine, seuls certains hommes avaient de la dignité. La dignité correspondait alors à un signe distinctif au sein de la société, à un certain rang et une certaine fonction. Cette notion a ensuite connu un processus d'universalisation et est devenue celle que partagent tous les êtres humains. C'est d'ailleurs sur cette valeur intrinsèque et universelle que se fonde la *Déclaration universelle des droits de l'homme* adoptée par les Nations Unies en



1948 qui s'ouvre sur la reconnaissance de « *la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables* ».

Ce mouvement d'universalisation de la notion d'humanité et de sa dignité n'est pas que juridique ou philosophique. Elle s'est aussi accompagnée d'une expansion de notre capacité d'empathie, c'est-à-dire de notre capacité à ressentir les souffrances de l'autre, même au-delà de notre communauté particulière. Des recherches récentes en neurosciences de l'empathie ont étudié ces processus. Ces recherches ont montré que nous sommes équipés d'un système nous permettant de ressentir en nous-mêmes ce que ressent l'autre. Et cette capacité, qui peut être entraînée, conduit à une ouverture à l'autre et au renforcement du lien social⁵. Nous reviendrons plus loin sur ces recherches.

Nous pouvons sans aucun doute nous réjouir de cette universalisation de la notion d'humanité, de la reconnaissance d'une dignité intrinsèque à chaque être humain, et de l'élargissement de notre capacité d'empathie. Nous pouvons cependant nous interroger sur ce processus d'expansion au delà de la communauté. En effet, n'y a-t-il pas des risques dans cet élargissement de la notion d'humanité? Ce que nous gagnons en largeur, ne le perdons-nous pas en profondeur? Finalement, en tant qu'être individuel et unique, où sommes-nous vraiment dans cette notion d'humanité?

2 - Arendt, Hannah. *Eichmann à Jérusalem*. Paris: Gallimard, 1997.

3 - Voir aussi l'analyse qu'en fait Paul Audi dans *L'Empire de la compassion* (Paris: Encre Marine, 2011) dont s'inspire cette communication.

4 - Voir aussi l'analyse qu'en fait Eric Fiat dans l'ouvrage cité ci-dessus dont s'inspire ce texte.

5 - Klimecki, Olga, et Singer, Tania. "Empathy from the Perspective of Social Neuroscience." In *The Cambridge Handbook of Human Affective Neuroscience*, édité par Jorge Armony and Patrik Vuilleumier. Cambridge; New York: Cambridge University Press, 2013.

RISQUES DE CETTE UNIVERSALISATION DE L'HUMANITE

L'humanité – une abstraction vide ?

Cherchant à être la plus exhaustive possible, la notion d'humanité échappe à toute forme de détermination particulière. L'humanité se définit précisément en niant toute qualité spécifique. Par exemple, être humain, ce n'est pas (ou ce n'est *pas que*) être Français, Marocain ou Colombien. Ce n'est pas non plus être homme ou femme, ou blond ou brun... Être humain n'équivaut à aucune de ces qualités particulières. Mais alors, quel est finalement le contenu de cette notion d'humanité ? De quoi parle-t-on quand on parle d'humanité ?

Il est difficile de ne pas reconnaître la force des paroles d'un philosophe de la contre-révolution, Joseph de Maistre, aussi réactionnaire soit-il, quand il déclare : « *La constitution de 1795 est faite pour l'homme. Or, il n'y a point d'homme dans le monde. J'ai vu, dans ma vie, des Français, des Italiens, des Russes, etc. ; je sais même, grâce à Montesquieu, qu'on peut être Persan : mais quant à l'homme, je déclare ne l'avoir jamais rencontré de ma vie ; s'il existe, c'est bien à mon insu.* »⁶

Cette affirmation semble difficile à nier. En plus de la détermination nationale qu'il évoque « *Français, Italiens, Russes* », on peut aussi rajouter, le sexe, l'âge, un contexte géographique et temporel spécifique, etc. Par ce geste cherchant à tout embrasser, à être véritablement universelle, cette notion d'humanité en devient vide de contenu. Ne s'agit-il pas là alors d'un pur concept vide et abstrait ? Il est essentiel de reconnaître que les enjeux ici ne sont pas que théoriques, auquel cas on pourrait les laisser aux bons soins des philosophes dans leur tour d'ivoire. Bien au contraire, la notion d'humanité, et son abstraction, ont des effets très concrets dans nos relations aux autres, et notamment dans les contextes de solidarité internationale. Ces effets prennent notamment la forme d'un double risque.

Le double risque concret de la notion d'humanité

Il semble que le caractère indéterminé et vide de contenu de cette notion d'humanité ouvre finalement la place à deux processus inverses que je souhaite à présent décrire. Il s'agit là de deux risques concrets de cette notion universelle d'humanité : (1) une prise de position en surplomb et (2) une absorption dans notre vulnérabilité fondamentale et notre souffrance, que j'ai appelé « le règne de la pitié ».

Voyons tout d'abord, le premier risque dans ce passage de l'individu particulier membre d'une communauté particulière à l'être humain universel. Qu'est ce que ça veut dire que de prétendre parler en tant qu'être humain, de se réclamer de cette humanité commune ? Et plus précisément, où se situe cet « être humain » ? Par exemple, quel processus a lieu quand je déclare m'exprimer, non plus en tant qu'Anaïs Ressayguier, Française, de sexe féminin, d'un certain âge, venant du sud de la France, actuellement doctorante et assistante de recherche ? Que se passe-t-il quand je nie ces déterminations particulières qui me positionnent à un certain moment et un certain endroit dans le monde ? Par ce geste de neutralisation de mes qualités spécifiques, je nie le caractère relatif de mon point de vue, je m'élève au niveau de l'universel d'où je peux ensuite prétendre « parler pour tous et au nom de tous »⁷. Se positionner en tant qu'« être humain » revient ainsi à adopter un positionnement en surplomb. La notion d'humanité n'est donc pas qu'un concept que l'on pourrait ignorer : elle nous concerne à vrai dire éminemment en ce qu'elle a des effets très concrets dans nos relations avec les autres et dans notre positionnement dans le champ social et politique.

Le deuxième risque a un point de départ similaire : une neutralisation des caractéristiques spécifiques de l'individu particulier. Mais on peut observer un processus inverse à celui qui vient d'être décrit : non plus une prise de position surplombante, mais au contraire un rabaissement au niveau de notre vulnérabilité fondamentale. Dans *l'Empire de la compassion*, le philosophe Paul Audi voit dans la compassion le mouvement affectif qui vise dans l'autre ce qui est « *communément partagé (...) à savoir son 'existence' même en l'insondable nudité de son 'fait'* », une existence marquée par la « *vulnérabilité essentielle à la vie* »⁸. En d'autres termes, si on retire toutes les déterminations particulières de qui on est en tant qu'être particulier, qu'est ce qui reste, qu'est ce qui est commun à tous ? C'est un fond de vulnérabilité essentielle face à la vie, un potentiel de souffrance.

Les récentes recherches effectuées dans les neurosciences de l'empathie évoquées plus haut permettent d'éclairer ces processus de partage de la souffrance. Ces recherches montrent en effet que l'empathie peut mener à une plus grande ouverture à l'autre et à un renforcement du lien social, mais elle peut aussi mener à un pur et simple partage de la souffrance qui conduit éventuellement à la personne en présence de l'autre qui souffre, à souffrir à son tour. Il s'agit là des mêmes processus de contagion émotionnelle qui font par exemple que dans une crèche si un bébé commence à pleurer, tous les autres bébés vont se mettre à pleurer aussi. Les neuroscientifiques ont fait des expériences dans lesquelles ils présentaient à des volontaires des images ou des films montrant des personnes qui souffrent. Ce que ces expériences ont

6 - Maistre, Joseph de. *Considérations sur la France. Suivi de Essai sur le principe générateur des constitutions politiques*. Paris: Editions Complexe, 2006.

7 - Foucault, Michel. *Il faut défendre la société : Cours au Collège de France*. Paris: Seuil, 1997.

8 - Audi, Paul. op. cit., p. 68.

montré c'est que ce sont les mêmes zones du cerveau qui sont activés dans l'observation de quelqu'un qui souffre que si c'étaient eux-mêmes qui souffraient. Et de même au niveau émotionnel, nous en venons à réellement éprouver les souffrances de l'autre en nous-mêmes, souffrance qui à l'origine n'est pas la nôtre. C'est ce que les neuroscientifiques ont appelé la «souffrance empathique⁹».

Cette capacité à éprouver la souffrance de l'autre, cette résonance de la souffrance de l'autre en soi est au cœur du système de solidarité internationale tel qu'il existe aujourd'hui. Il suffit de regarder un instant des images faisant appel à la générosité de donateurs potentiels à des missions humanitaires pour voir de quoi il s'agit : le partage de la souffrance de l'autre traverse de part en part le monde de la solidarité internationale. Une multiplication de ces processus de partage de la souffrance mène à ce que j'ai appelé le « règne de la pitié ». Ce processus ne conduit plus alors à une ouverture aux autres mais au contraire à un recentrement sur soi et à un retrait des relations sociales et interpersonnelles du fait de cette souffrance. Et en effet, dans les milieux de la santé, de l'assistance sociale mais aussi de la solidarité internationale, ces problèmes de détresse empathique sont récurrents et prennent notamment la forme du syndrome d'épuisement professionnel (*burn out*) ou de l'usure de la compassion (la compassion fatigue) et de cynisme par exemple.

Ce qui est intéressant c'est de voir que ces deux risques sont véritablement actifs dans le contexte de la solidarité internationale. En effet, on peut y voir aussi bien le fait d'un positionnement en surplomb, la prétention de « parler pour tous et au nom de tous », et face à cela une réduction de l'individu et de la communauté à sa vulnérabilité fondamentale, la pitié venant recouvrir tous les aspects de notre existence et de nos rapports aux autres. Ce double risque au cœur de la notion d'humanité fait alors apparaître une relation profondément inégalitaire que l'on retrouve parfois dans les activités de la solidarité internationale. Cette relation est faite d'un pôle qui s'élève à l'universel et d'un autre qui est réduit à sa vulnérabilité et son potentiel de souffrance. Cette asymétrie est particulièrement forte dans le monde de l'aide internationale, très marquée par l'histoire coloniale et les inégalités politiques et économiques entre les pays du Sud et du Nord. Cette asymétrie peut ensuite conduire à des relations de pouvoir.

L'Arche de Zoé – besoin d'une réponse juridique

Le cas de l'Arche de Zoé, qui est d'ailleurs à l'origine de la création de France Volontaires, illustre bien ces aspects profondément problématiques dans cette

expansion de la notion d'humanité. Cette affaire révèle en effet les deux risques qui viennent d'être développés. Tout d'abord on peut y voir le premier risque, celui d'un positionnement en surplomb, au-dessus des lois et des relations entre les communautés et les personnes, aussi bien au Tchad où intervenait cette organisation qu'en France où elle était basée et où elle voulait faire adopter les enfants. On peut aussi y voir le deuxième risque, le fait de la réduction de l'autre à sa souffrance et à sa misère, au point de prétendre que les enfants que l'organisation venait sauver étaient orphelins. Il s'agit là d'un exemple clair du type de relation de pouvoir qui peut émerger dans la solidarité internationale.

Face à ce type d'abus, une réponse de la justice est nécessaire et il est essentiel de mettre en place un cadre juridique pour qu'un tel type d'affaire ne se reproduise plus.

Mais au-delà de ces violations claires face auxquelles il y a consensus, il semble essentiel de se pencher sur des risques souvent moins évidents, et même apparemment insignifiants, mais qui en même temps, traversent les relations de solidarité internationale de part en part. De quoi s'agit-il ? Et en quoi ces risques présentent des défis cruciaux pour l'aide internationale aujourd'hui ?

Uni-directionnalité ou réciprocité

Les mots d'un acteur interviewé au Liban en juin 2014 permettent de révéler cette dimension dans ses nuances et ambiguïtés. Il s'agit d'un employé d'une ONG internationale travaillant avec les réfugiés syriens au Liban. Il parle ici de ses relations avec les réfugiés avec qui il travaille : « *Il faut faire beaucoup plus d'efforts pour avoir ce lien, ce lien communicationnel. Et parfois, on n'arrive tout simplement pas à le mettre en place. On n'évolue pas au même niveau, pour le dire en ces termes, on n'est pas sur le même terrain. Tu fais de ton mieux pour établir, mettre en place, et essayer, avec ta personnalité, et avec toute la sensibilité communicationnelle dont tu es capable, d'avoir un véritable échange avec les personnes mais ce n'est jamais gagné. Bien entendu, c'est plus difficile et ça n'a pas le même niveau d'authenticité qu'avec quelqu'un d'un milieu et de perspectives similaires aux tiens. (...)* On peut parler de plus de choses avec quelqu'un qui a la même éducation que toi, avec les autres, la discussion se limite à des choses utilitaires. Il y a moins d'échange. C'est alors plus à moi à les écouter et à m'assurer que je ne suis pas condescendant (patronising) envers eux.¹⁰ »

Ce qui est perceptible ici c'est bien le risque de la mise en place d'une relation unidirectionnelle qui peut se transformer ensuite en relation de pouvoir. C'est d'ailleurs bien cette intuition qui est au cœur de

9 - Klimecki, Olga, et Singer, Tania. "Empathy from the Perspective of Social Neuroscience." In *The Cambridge Handbook of Human Affective Neuroscience*, édité par Jorge Armony and Patrik Vuilleumier. Cambridge ; New York: Cambridge University Press, 2013.

10 - Entretien réalisé et traduit de l'anglais par l'auteur.

l'ouvrage de Tony Vaux, *The Selfish Altruist*. Après plusieurs décennies de travail humanitaire au sein de l'ONG internationale Oxfam, il écrit dans son livre qui retrace son expérience, « *De toutes les tentations humanitaires, l'abus de pouvoir est le plus fort et le plus inquiétant. Il a lieu non seulement dans les relations de l'aidant au bénéficiaire, mais aussi au sein des fonctionnements internes des organisations d'aide.* »¹¹

Face à ces défis, le cadre juridique et le développement de normes déontologiques¹² sont nécessaires mais ne suffisent pas. Il est nécessaire d'apporter une attention particulière à ces questions relationnelles. Un parallèle avec le monde médical peut être intéressant ici. Dans le secteur de la médecine, on reconnaît que le professionnel doit, non pas *parler au patient*, mais plutôt *parler avec le patient*. Il s'agit d'éviter la relation unidirectionnelle et mettre en place une relation bidirectionnelle, ou circulaire, c'est-à-dire retrouver une certaine réciprocité dans la relation. Mais comment faire cela avec une personne avec qui on a finalement très peu de lien au delà de l'aspect strictement utilitaire ? Au sein de ce type de relation d'aide, comment éviter l'empathie qui se réduit à la pitié et promouvoir plutôt une empathie créatrice, et ce des deux côtés de la relation d'aide ?

VERS UNE ETHIQUE RELATIONNELLE

L'humanité comme geste

Il semble à présent nécessaire de retrouver quelque chose de la citoyenneté que l'on a peut-être perdu dans l'universalisation de la notion d'humanité. Il semblerait évident de voir que ce que l'on a perdu ce sont nos déterminations particulières, le fait d'être Français ou Marocain, ou femme ou homme, etc, le fait donc que nous ayons une identité particulière avec des caractéristiques spécifiques qui nous situent à un moment et un lieu donné. Mais il ne me semble pas que ce soit là l'essentiel. Il me semble que ce que l'on a perdu ce sont finalement les autres, la communauté elle-même et l'ensemble des relations avec les membres de cette communauté qui nous font être ce que nous sommes. En effet, un citoyen c'est avant tout un individu au sein d'un groupe.

Mais finalement ici, ne devrions-nous pas repenser la notion d'humanité telle qu'elle a été définie au début de cette communication ? En effet, l'humanité avait été définie comme identité, une catégorie ontologique, c'est-à-dire une catégorie définissant l'être. On avait défini l'être humain, comme un être qui appartient à la communauté universelle de l'humanité. Mais un autre

sens d'humanité existe, un sens qui nous serait beaucoup plus utile ici, celui qui consiste en un geste, le geste d'humanité. Il s'agit là d'une notion dynamique de l'humanité, ce à quoi on fait référence lorsqu'on parle de « faire preuve d'humanité ».

L'humanité a besoin de ce geste pour être reconnue, c'est-à-dire pour advenir. Tel que le montre le philosophe Eric Fiat en reprenant la distinction aristotélicienne entre l'être en puissance et l'être en acte : sans la reconnaissance de l'autre, l'humanité n'existe que sous le « régime de la puissance », qu'en tant que potentiel¹³. C'est donc l'autre, les autres, qui font advenir mon humanité. Par exemple, un bébé, c'est par tous ces gestes d'humanité de son entourage que son humanité est reconnue et actualisée. Ce sont ces gestes qui lui permettent de réaliser son potentiel humain en lui. Et c'est cette reconnaissance qui lui permettra à son tour de réaliser ces gestes d'humanité, de reconnaissance de l'humanité de l'autre. Comme le dit Eric Fiat, s'inspirant de Hegel: « *Sans la reconnaissance d'autrui, je ne serais que chose vivante et non pas homme à la pleine dignité* »¹⁴.

Chiasme de la relation

Avant de conclure, je voulais évoquer cette notion du chiasme dans la philosophie de Maurice Merleau-Ponty¹⁵. Ce dont il s'agit avec cette notion, c'est le fait que notre existence est au fond un entrelacement constant de relations réciproques. Le sens du toucher nous fait sentir ce dont il s'agit ici. En effet, lorsque je touche quelque chose ou quelqu'un, je touche et en même temps je suis moi-même touchée. Cet entrelacs va jusqu'au cœur de soi-même dans le sens où cette relation de touché-touchant a lieu aussi en soi. Lorsque ma main droite vient toucher ma main gauche, la main droite est en même temps touchée par la main gauche. Cette relation sous forme de chiasme nous aide à sentir que nous sommes ainsi essentiellement relations, relations aux autres et relation à soi-même.



11 - Vaux, Tony. *The Selfish Altruist: Relief Work in Famine and War*. London; Sterling, VA: Routledge, 2001, p. 96. Traduction de l'auteur.

12 - Tels que, dans le monde humanitaire : le Code de conduite de la Croix Rouge et des ONGs en contexte de catastrophes (<http://www.ifrc.org/Global/Publications/disasters/code-of-conduct/code-french.pdf>), la Charte Humanitaire du projet Sphere (<http://www.spherehandbook.org/fr/la-charte-humanitaire/>) et plus récemment les Core humanitarian standards (<http://www.corehumanitarianstandard.org/>).

13 - Fiat, Eric. *Petit traité de dignité. Grandeurs et misères des hommes*. Paris: Larousse, 2012, p. 187.

14 - Fiat, Eric. *Ibid.*

15 - Merleau-Ponty, Maurice. *Le Visible et l'Invisible*. Paris: Gallimard, 1979.

Conclusion

La question relationnelle est donc au cœur des risques de la notion universelle d'humanité, et de la solidarité internationale qui est traversée de part en part par cette notion. Mais c'est également au cœur de ce champ de relations que l'on peut venir répondre à ces risques, en y portant une attention particulière, notamment par une éthique relationnelle¹⁶. Dans un très bel article publié dans la revue de la Croix Rouge Internationale (REF), le médecin Paul Bouvier évoque quelques uns de ces moments partagés d'humanité commune dans son travail en tant qu'humanitaire au Comité International de la Croix Rouge, notamment dans le contexte de visite de détenus dans des conditions particulièrement difficiles. Il fait part de la valeur de « petits riens » « de petites choses comme une tasse de café, des images de fleurs, d'animaux ou de paysages, ou quelques

gouttes de parfum. » Un événement en particulier qu'il décrit peut nous aider à saisir plus concrètement ce dont il s'agit dans ces gestes d'humanité. *Un jour, lors d'une visite dans un de ces lieux de détention particulièrement difficiles, une collègue déléguée a reçu une requête inhabituelle : un détenu lui a demandé si elle pouvait revenir le voir et lui apporter du parfum. La déléguée était un peu déroutée, tant par la nature de cette demande qu'en raison des règles de sécurité. Le soir, elle a demandé à un collègue un peu d'eau de toilette, et le lendemain elle est retournée voir le détenu et lui a donné quelques gouttes de ce parfum. Celui-ci s'est alors copieusement et joyeusement aspergé le visage, les cheveux et les vêtements. L'homme était rayonnant ; il s'est redressé, a regardé la déléguée et lui a dit avec reconnaissance : « Vous savez, pour la première fois depuis que je suis ici, je sens bon ; je me sens humain¹⁷ ».*

RÉACTIONS DE LA SALLE

Certains points font écho aux interventions de Jean-Daniel Balme et Michel Sauquet, notamment sur les deux manières d'envisager l'empathie et la souffrance empathique. La question de savoir si ce que nous gagnons en largeur est perdu en profondeur est intéressante. Un des apports défendus par les acteurs du volontariat c'est justement de créer une humanité qui se vit et s'éprouve au quotidien, au travers des relations. Ce qui n'est pas contradictoire avec les risques évoqués. L'éthique relationnelle permet de faire vivre la notion d'humanité comme une notion dynamique et créative, qui a besoin de l'autre pour être activée, c'est-à-dire une notion qui n'est pas figée.

Aujourd'hui, dans l'expression citoyenne, cette notion d'universalité est complexe, en particulier chez les jeunes. Sur de grands combats dits universels auxquels adhèrent les jeunes, comme le réchauffement climatique, leur mobilisation citoyenne s'exprime de manière très locale, à savoir ce qui peut se faire, de manière militante et passionnée.

Une tension existe entre notre positionnement partiel et partial et ces aspirations universelles. Il est important de ne pas perdre de vue ces deux pôles.

16 - C'est bien ce à quoi nous invite le philosophe Frederick Worms dans le milieu de la médecine quand il avance « que 'l'éthique médicale' (ou la 'bioéthique') doit passer, pour résoudre tel ou tel problème ou justifier telle ou telle décision, de la réflexion sur des objets, des essences ou des valeurs (par exemple celles de 'la vie' en général), à une analyse précise des relations entre les hommes (relations vitales, morales, sociales, techniques, juridiques, politiques). » Worms, Frédéric. Le moment du soin. Paris: PUF, 2010, p. 20

17 - Bouvier, Paul. "Soin humanitaire et petites choses dans des lieux déshumanisés." Revue internationale de la Croix-Rouge, 2012, p. 364.

Sur la question centrale de l'éthique que vous proposez, on peut également se demander comment éviter que les relations de solidarité ne deviennent ou ne restent des relations de pouvoir. Dans ce cadre, il est important de sortir de la notion de « travail » en ce qui concerne les volontaires, notion qui sous-entend d'aller changer la société en dehors de sa propre société. Or la citoyenneté nous dit que pour changer la société, il faut commencer par changer la sienne. C'est l'exemple d'ATD Quart Monde : « *si tu viens ici pour nous aider, pars ; si tu penses que ta libération passe par la mienne, reste* ». Ça n'est ni un universalisme béat, ni un relativisme basique. Il s'agit de voir comment travailler avec l'autre en tenant compte des caractéristiques culturelles qui sont les siennes.

Les communautés qui accueillent les volontaires ont aussi un rôle très important et la position de surplomb n'est pas tenable. Les communautés ne sont pas neutres par rapport à ça. Si on s'interroge sur ce qui se passe, c'est aussi un vecteur d'amélioration, de confrontation à la réalité. Ces communautés nous remettent à notre juste place.

Quand on part dans des conditions qui sont bonnes, le fait qu'on se retrouve face à d'autres êtres humains qui sont dans une communauté particulière, nous renvoie à notre condition d'être humain particulier. C'est ça la vraie richesse de la solidarité internationale, on l'oublie souvent, on a tendance à se concentrer sur l'action. La vraie richesse en réalité, c'est qu'il se passe quelque chose au niveau de la relation interpersonnelle, quand on laisse tomber la position en surplomb.

On parle beaucoup de la réciprocité comme concept ou positionnement intellectuel, or il y a encore trop peu de projets qui inversent la relation de l'aidant et de l'aidé. Des groupes de jeunes des Suds, accueillis en France peuvent vraiment nous aider sur des problématiques qu'on a ici.





Quelles pratiques dans les lycées agricoles ?

Thierry Poser – ministère de l'Agriculture / DGER / BRECI

Issu de l'enseignement agricole et de l'AFVP, je suis un pur produit de l'engagement citoyen en solidarité internationale. Beaucoup de jeunes issus de la formation agricole ont eu une première expérience en solidarité internationale via France Volontaires ou l'AFVP à l'époque, c'est souvent très déterminant dans un parcours. Je suis animateur et enseignant dans le domaine socio-culturel, avec la volonté de travailler au niveau local et sur une dimension plus universelle. L'enseignement agricole a pour objectif de former des apprenants, via un système de pédagogie de projet et avec de la transversalité des programmes (en cours et en extra-scolaire). Cela permet de faire vivre une vie associative constamment.

Le BRECI (Bureau des relations européennes et de la coopération internationale) au sein de la DGER (Direction générale de l'enseignement et de la recherche) appuie le développement d'engagements à l'international, via son réseau d'animateurs régionaux. Il s'agit d'enseignants qui ont une expérience prolongée avec un pays et qui animent un lien pour aider à construire des partenariats et des projets.



Des lieux ont été créés pour favoriser ces échanges :

- Le RED (réseau d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale), qui forme le personnel de l'enseignement agricole pour sensibiliser les élèves à la solidarité internationale,
- Un réseau sur la formation des jeunes qui partent à l'étranger, qui organise les formations avant le départ, des rencontres et des jeux de rôles entre participants,
- Une plateforme en ligne, commune à tous ces réseaux : Moveagri, pour valoriser la mobilité des stagiaires de l'enseignement agricole (<http://moveagri.ning.com/>),

On peut prendre en illustration le projet du lycée agricole de Toulouse-Auzeville, en partenariat avec le Club UNESCO Intersola, qui enseigne et met en pratique le maraîchage, en échange avec des jeunes Burkinabés. Le projet, né il y a cinq ans, a pour objectif de comprendre le monde via l'ouverture sur le monde, d'apprendre avec les autres. L'idée est que des problématiques existent au niveau français et qu'il est intéressant de voir que les partenaires burkinabés peuvent avoir des solutions à proposer (sur la fertilité des sols par exemple). Des jeunes élèves français partent en Service Civique au Burkina Faso et observent les pratiques, via des outils existants et à développer, pour revenir témoigner en France et voir une éventuelle adaptation. Ainsi inverse-t-on le rapport Nord-Sud vers un rapport Sud-Nord. Les difficultés rencontrées par le monde agricole ici sont liées à ceux rencontrés là-bas : l'autosuffisance alimentaire d'un point de vue planétaire concerne tout le monde et s'inscrit dans un contexte global dérégulé.



La consommation responsable et l'éducation à la solidarité internationale

Maïté Errecart, Présidente du collectif Ethique sur l'Etiquette

Organisé autour du thème de la consommation durable du textile, le collectif, né en 1995, se compose d'organisation de consommateurs (Association Léo Lagrange pour la Défense des Consommateurs), de syndicats (CFDT,...) et d'une trentaine d'ONG dans le domaine de l'éducation populaire principalement (CCFD, Peuples Solidaires,...), unies pour agir :

- Pour la promotion des droits humains pour les travailleurs des pays du Sud,
- Pour l'information des consommateurs en vue d'exercer leurs choix.

La mondialisation de l'industrie textile a engendré la mort de l'industrie textile en France. Dans des pays comme le Bangladesh ou le Cambodge, le nombre d'usines dans ce secteur est impressionnant et les chaînes de production se sont complexifiées, rendant encore plus difficile la traçabilité des produits et de leur conception. Par la même occasion, la responsabilité juridique des marques est complexifiée et les questions se posent dans des cas comme celui du Rana Plaza. L'effondrement de cet immeuble à Dacca au Bangladesh, abritant des ateliers de confection a causé la mort de 1200 ouvriers du textile. Des étiquettes de marques françaises ont été retrouvées dans les décombres (Auchan, Carrefour,...), mettant en cause la sous-traitance sauvage de certains prestataires. Il faut savoir qu'un million d'usines travaillent dans les mêmes conditions au Bangladesh.

Le mode d'action du collectif est de travailler avec les grandes entreprises de la distribution, car ce sont elles les donneuses d'ordres, en interpellant les marques et en participant à différentes campagnes. En tant que membre de l'alliance Clean Clothes Campaign, le collectif participe au processus d'indemnisation des familles des victimes, en incitant les marques à s'y intégrer. Plus largement et via cette alliance, une cinquantaine d'entreprises participent aujourd'hui à la modernisation des conditions de travail dans les usines du Bangladesh, sous l'égide de l'OMS. Le collectif s'oppose au boycott des marques concernées, mode de protestation souvent avancé, étant donné que trois millions de personnes vivent grâce à l'industrie du textile au Bangladesh. Un boycott pourrait donc engendrer une catastrophe économique et sociale pour les Bangladais.

Le collectif Ethique sur l'Etiquette travaille également sur les questions de santé des travailleurs, via sa campagne « *Il est mortel ce jean's* », qui remet en cause la fabrication des pantalons. En effet, les techniques de

sablage à la silicose, utilisées par un grand nombre de marques, sont extrêmement nocives pour les ouvriers, et le nombre de décès dûs à cette pratique est très important. D'autres techniques existent mais sont trop chères, selon les marques qui vont vers l'économie. Néanmoins, l'impact de cette campagne a été fort et certaines marques se sont engagées à abandonner cette technique.

En parallèle, le collectif Ethique sur l'Etiquette a interpellé les marques pour qu'elles contribuent au paiement des salaires des ouvriers ; celles-ci soutiennent que le salaire vital est du rôle des Etats et réfutent totalement l'étude réalisée par Asia for Wage sur le montant minimum d'un salaire.

Le collectif est membre du Forum citoyen pour la responsabilité sociale des entreprises, qui vise à mettre en place un cadre contraignant les entreprises à prendre la responsabilité de leurs actes. Il a également participé au développement du numéro spécial de la revue Altermonde « *Vivre de son travail* ».

De nombreuses barrières existent encore, notamment du côté des consommateurs, qui veulent plus d'éthique tout en restant attirés par des bas prix. De plus, une fois la communication faite par une marque pour plus d'éthique, la difficulté est, derrière, de garder un contrôle sur les actes en regard aux engagements. Certaines enseignes ne se mobilisent pas du tout et refusent de discuter à ce sujet.

Sur ces questions, les volontaires peuvent bien évidemment agir, notamment en rapportant des témoignages sur la situation dans leurs pays de mission pour informer et relayer les actions du collectif.



Troisième temps

Les apports des engagements volontaires et solidaires à l'international (EVSI) aux dynamiques territoriales

Sabine Courouble, conseil général du Pas-de-Calais
 Antonio Silveira, RESACOOOP
 Régis Balry, CEMEA Pays de la Loire

Sabine Courouble,
conseil général du Pas-de-Calais :

Animation : Pierre Revel, France Volontaires

L'action de promotion des engagements à l'international s'est construite par rapport au Pacte Départemental pour la Jeunesse, lancé en 2011.

Après présentation des participants, Pierre Revel pose trois questions pour lancer la discussion :

Il faut voir que la géographie du département est une force car elle se situe à un carrefour (Royaume-Uni, Benelux,...) mais les habitants ne sont pas conscients de cette force. C'est aussi un territoire où les inégalités sont fortes entre les mondes rural et urbain. Pendant longtemps, le département a été une terre d'accueil et la mixité y est forte. Néanmoins, il y a peu de dynamiques liées à l'ouverture sur le monde alors que c'est un des départements les plus jeunes de France.

- En quoi êtes-vous concernés par les engagements volontaires et solidaires à l'international ?
- Quels sont leurs impacts constatés et leurs limites ?
- Quelles synergies sont possibles ?



Plus précisément, sur les cinq grands thèmes du Pacte Départemental pour la Jeunesse, deux peuvent intégrer la promotion des EVSI : mobilité et citoyenneté. L'engagement à l'international est donc transversal. Il n'est pas un objectif avoué et ultime mais y travailler permet de semer des graines. Le choix du département était d'avoir une entrée très large sur la mobilité pour ne pas restreindre les dynamiques sur le territoire. Il était important de faire en sorte que nos actions fassent sens par rapport aux besoins des territoires.

Le pari de la Direction Europe et International du département porte sur le développement de la mobilité à l'international et de l'éducation au développement. Un certain nombre de partenariats ont été mis en place avec des structures d'ampleur régionale pour soutenir leurs initiatives dans le département. Elles sont relayées sur le terrain par les Maisons du Département, très proches des structures locales, des collectivités et des habitants.

Pour favoriser l'ouverture sur le monde, l'appel à projets « Imaginons un monde meilleur » permet de financer des projets de solidarité internationale. Un axe spécifique permet d'apporter un co-financement aux projets d'initiation et d'échanges. D'autres dispositifs viennent s'ajouter comme le dispositif « Sac à dos » dans sa version internationale ainsi que le travail effectué sur les détroits et le secteur minier dans un cadre européen. L'intérêt du conseil général de travailler sur les engagements à l'international va se matérialiser par la tenue d'un colloque, le 3 février prochain à Arras, organisé par Lianes Coopération.

Notre principal moteur est de travailler avec des partenaires bien identifiés, qui s'engagent à travailler sur le département. Nous menons avec France Volontaires une expérimentation sur trois territoires du département menant un Pacte Territorial pour la Jeunesse. Les acteurs de la plateforme sont mobilisés en fonction des besoins des territoires. L'évaluation en sera faite au premier semestre 2015 car cet axe de travail a un caractère expérimental très fort.

Antonio Silveira, RESACOOOP :

RESACOOOP est un Réseau Régional Multi-Acteurs créé en 1994. C'est un GIP depuis 2005. A la fin des années 90, s'est amorcé un travail sur les volontariats en lien avec de nombreuses demandes de jeunes avec des idées de projets divers. L'enjeu aussi a été de savoir comment l'international pouvait toucher un maximum de territoires en partant du souhait de rassembler les acteurs locaux pour proposer des actions. Il est vite apparu nécessaire de sortir du champ de la solidarité internationale.

Six enjeux ont été repérés :

- s'adresser à la diversité des jeunes,
- développer l'appropriation des thématiques internationales par les professionnels jeunesse,
- valoriser des projets très divers pour restituer la

vitalité et la diversité des échanges interculturels,

- rapprocher acteurs de la solidarité internationale et ceux impliqués dans les programmes européens,
- impliquer des jeunes dans les décisions qui les concernent,
- encourager les relations entre les professionnels de la région Rhône-Alpes et ceux des pays d'accueil (via notamment le CIEDEL et les Espaces Volontariats).

Régis Balry, CEMEA Pays de la Loire :

Les CEMEA Pays de la Loire mènent des projets multi-acteurs de volontariats avec les acteurs du territoire.

En 2012, ce genre de programme s'est lancé dans un seul pays, en Palestine, dans les territoires de coopération de neuf collectivités territoriales impliquées.

En 2014, un autre programme concerne six pays (trois européens/trois non-européens : Tunisie, Sénégal, Palestine), en intégrant des activités de chantiers ainsi que des missions de Service Volontaire Européen (SVE) et de Service Civique à l'International (SCI). Entre 300 et 350 jeunes par an sont visés. La question de la réciprocité est importante : dans le cadre de ce programme, elle n'est pas intégrale (elle représente 75% des envois). Dans cette démarche, respecter le critère de mixité est aussi fondamental.

Echanges entre intervenants :

Pierre Revel : *Que pensez-vous de l'intervention d'Anaïs Resseguier ce matin sur la relation aidant/aidé ? Que constatez-vous sur les territoires ?*

Régis Balry : On constate que les relations sont toujours asymétriques, ne serait-ce que sur la gestion de l'argent. Presque toujours, les subventions sont versées aux structures françaises, ce qui crée la dissymétrie. Dans la zone MEDA, les CEMEA encouragent le dépôt aux partenaires d'accueil sur le programme Euromed.

Pierre Revel : *Il y a aussi des relations asymétriques dans la facilité d'accès aux territoires...*

Régis Balry : Oui, sur les questions de visa. On a réussi de notre côté à gérer ce problème mais c'est très compliqué. Et il est particulièrement aigüe pour les Palestiniens puisqu'ils savent qu'il leur sera difficile de rentrer chez eux. La question des visas est un enjeu

assez important mais il faut aussi que les gens puissent rentrer chez eux. L'importance du lobbying politique pour obtenir les visas est à souligner.

Pierre Revel à Antonio Silveira : RESACOOOP est un réseau régional mais avec une accroche départementale.

On sait que l'accompagnement de proximité est central pour espérer des impacts des EVSI sur territoires.

Antonio Silveira : Oui, en effet. Pays de Savoie Solidaire l'a démontré avec leur étude sur 10 ans d'accompagnement. 800 jeunes avaient été accompagnés et l'étude, co-financée par le FAIVE, a porté sur une centaine de jeunes. Il faut souligner l'importance des études, auprès notamment des élus. Nous avons pu mettre en avant des témoignages de jeunes sur l'impact de leur projet sur leur parcours professionnel mais aussi sur leur engagement local. L'étude a surtout révélé l'importance de l'accompagnement des jeunes mais aussi celui des professionnels en contact avec les jeunes.

Régis Balry : Ce sont aussi les enjeux de société et les enjeux politiques qu'il faut mettre en avant pour bien mesurer les impacts. Sur la question de l'ouverture sur le monde, il est nécessaire de passer du discours aux actes et donc de favoriser la mobilité, même entrante. Je peux vous citer l'exemple de l'association Tarabout, invitée en 2011 à Nantes. Ça été une révélation pour un grand nombre de jeunes qui ont rencontré les représentants de Tarabout. Ils ont découvert que l'on peut être juif et pro-palestinien. Il faut affirmer la force de la rencontre physique qui peut faire évoluer les mentalités.

Mais l'enjeu éducatif est aussi présent dans les pays partenaires : l'éducation est un levier pour la démocratie.

Il est nécessaire d'intégrer ces enjeux-là dans les programmes de volontariat : il faut les avoir en tête dans ce cadre et insister là-dessus auprès des partenaires. Les collectivités territoriales ont après-tout un rôle à jouer dans le développement de la société civile. C'est d'ailleurs pourquoi il faut parler du rajeunissement nécessaire des comités de jumelages.

Sabine Courouble : Le conseil général vient d'entamer une phase de territorialisation. Dans les commissions territoriales organisées dans chacun des neuf territoires, il nous revient d'expliquer aux élus quel est l'intérêt des pratiques de solidarité internationale et d'engagements internationaux au niveau local.

Nous tentons de valoriser les porteurs de projets et de travailler les enjeux de l'ouverture sur le monde via ces porteurs. A la question de l'utilité locale, on peut parler



de l'accompagnement de la société civile mais aussi du développement du regard critique chez les jeunes. Il est de toute façon difficile de quantifier l'impact de la mobilité internationale. Nous sommes pour le moment dans une optique de rendre visible les dynamiques locales.

A titre d'exemple, il est parfois compliqué pour nous d'expliquer l'intérêt local de travailler en coopération avec le cercle de Kéniéba au Mali. Cela devient plus facile quand on met en avant l'ouverture sur le monde des jeunes du département.



ÉCHANGES AVEC LA SALLE

- **Cap Coopération** : Il y avait hier une journée à Bordeaux sur la thématique de l'engagement. Un sondage auprès des jeunes sur leur engagement ici met en évidence les pratiques suivantes : la signature de pétitions, le relais de campagnes mondiales, l'adhésion à des associations sont citées mais on ne retrouve pas d'engagements dans les syndicats, ni dans les partis politiques. Alors, la question est dans quel champ globalement les jeunes s'engagent-ils au retour ?
 - **Régis Balry** : C'est une question plus globale sur la crise de la politique et de la représentativité. Ce n'est pas particulièrement lié aux jeunes.
 - **Maison des solidarités locales et internationales de Lyon** : Les enjeux de coopération et de solidarité internationale ne sont pas compris par nos concitoyens. Est-ce qu'il y a des initiatives qui concernent la mobilité en dehors des écoles et universités ?
 - **Sabine Courouble** : Il n'est pas facile de mobiliser. Par exemple, mobiliser un jeune du département sur une mission de Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) est compliqué. Il est difficile de se faire comprendre en effet, y compris des élus. C'est pour cela qu'il est nécessaire de faire des liens avec les politiques locales et d'être concret.
 - **Bioforce** : Bioforce pilote le réseau départemental d'accompagnement des jeunes dans le Rhône. Nous accompagnons aussi des initiatives de développement local de jeunes des Minguettes. Il est très compliqué de les faire s'investir sur les enjeux de solidarité internationale. Au début de Bioforce, nous avons souhaité donner des bourses aux jeunes locaux pour qu'ils puissent eux-aussi rentrer dans notre cursus : ça n'a pas vraiment marché car la coopération et l'humanitaire sont trop loin du quotidien des jeunes.
 - **Mission Locale de Lille** : Nous pratiquons beaucoup de mobilités européennes. Nous constatons que les jeunes ne bougent pas si l'objectif n'est pas intéressant à leurs yeux. Mais il faut aussi faire attention au discours des accompagnateurs sur le non intérêt des jeunes sur tel ou tel projet. Pour ce qui nous concerne, au début, nos conseillers n'étaient pas sensibilisés sur l'importance de l'international dans le parcours des jeunes, il nous était donc compliqué de mobiliser des jeunes. Il est aussi important de s'organiser entre acteurs pour aller jusqu'aux jeunes.
 - **Service Civil International** : Le Service Civil International accompagne ce qu'on appelle des JAMO (Jeunes ayant le moins d'opportunités) mais il manque des dispositifs à la hauteur des besoins des jeunes. Nous travaillons via des centres sociaux et des clubs de prévention mais nous constatons qu'il faut accompagner d'abord les structures avant d'accompagner les jeunes. Les difficultés de travailler sur l'impact sont réelles. Il convient aussi de faire attention aux pratiques consuméristes, même dans l'accompagnement.
 - **Régis Balry** : La question de la temporalité des dispositifs doit être posée : elle n'est pas adaptée aux jeunes. La possibilité de se projeter dans six mois/un an n'est pas donnée à tout le monde. C'est pour cela que l'éducation à la mobilité doit commencer tôt. Pour nous, Erasmus + ne commence pas assez tôt.
 - **Céline Leroux** (France Volontaires) : Pour aller plus loin sur les études d'impact, on peut se référer au site internet de l'Observatoire* et aux actes du FAIVE de 2011. Il y a diverses manières de voir l'impact : il peut aussi se focaliser sur les changements de comportement, y compris, dans les pratiques de consommation.
- * <http://www.observatoire-volontariat.org/>



Conclusion et mise en perspective

Olivier Toche, Directeur de l'INJEP.

Je souhaite juste indiquer que l'INJEP fait partie du comité d'orientation du FAIVE d'où notre intérêt à être présent aujourd'hui. Nous envisageons un travail de capitalisation sur les pratiques du FAIVE, dans le cadre des Cahiers de l'action.

Les débats ont été très riches et variés : c'est un défi de les synthétiser. Nous sommes passés de l'éthique des relations à l'éthique sur l'étiquette et du Pas-de-Calais à la Palestine...



Ce matin, nous étions plutôt sur le troisième axe du FAIVE grâce à la thématique de la citoyenneté. Je reviendrai sur l'intervention d'Anaïs Ressayeur pour poser la question de la définition de cette communauté (ville ? monde ?). Cette définition peut poser question

et peut être différente pour chacun de nous. En tout état de cause, vous nous avez réconciliés avec la philosophie. Nous avons parcouru aussi les liens entre la citoyenneté et l'économie, l'agriculture et la consommation.

Cet après-midi, nous avons discuté des dynamiques des territoires. Mais plus précisément, nous avons vu comment le dynamisme de certains services des territoires pouvait favoriser l'ouverture sur le monde. De manière globale, apparemment, la problématique centrale serait de voir en quoi la solidarité internationale peut être vue comme une école de la citoyenneté. Comment ? Par qui ? Pourquoi ? On assiste à certains glissements sémantiques intéressants (il n'y a plus de Volontaires du Progrès mais des Volontaires de Solidarité Internationale et l'Education au Développement devient Education à la Citoyenneté). Ceci affirme la co-responsabilité de tous envers les enjeux de la mondialisation et du développement durable.

On passe de la verticalité à l'horizontalité. On retrouve ce glissement dans d'autres champs (dans la relation du personnel médical avec le patient, dans le rapport du maître aux élèves). Nous assistons à une transformation des rapports sociaux dans lesquels nous cherchons plus de réciprocité.

Alors comment ce glissement sémantique s'installe dans la réalité, face au risque de développement de la relation de pouvoir ?

On a pu remarquer quelques mises en garde sur la difficulté de mise en œuvre du glissement. C'est aussi la même chose à propos des politiques « jeunesse » qui doivent mettre les jeunes au cœur des dispositifs, ce qui est difficile dans la réalité.

Alors si on revient à notre hypothèse de départ, c'est-à-dire la solidarité internationale comme école de la citoyenneté, la question est de savoir si ce phénomène se produit ici ou là-bas, ici et là-bas ? On se rend compte des interdépendances importantes car on peut avoir des activités de solidarité internationale ici en ayant par exemple une consommation responsable. Les initiatives FAIVE font état de ces interdépendances.

Si on devait poser la question de savoir comment la solidarité internationale peut devenir une école de la citoyenneté, on peut retenir 3 mots-clés :

- **Mobilité** : elle n'est pas donnée. La capacité à être mobile n'est pas évidente (voir le concept de motilité¹⁹). Elle est souvent vue comme la cerise sur le gâteau. Alors que la mobilité même internationale, peut constituer un moyen de retrouver la confiance en soi et de s'inscrire dans un vrai projet d'insertion.
- **Accessibilité** : les jeunes qui partent en mobilité sont souvent les plus diplômés. Il est nécessaire d'accompagner plus fortement les travailleurs de jeunesse et les jeunes pour faciliter l'accès à cette mobilité.
- **Mesure de l'impact** : on a vu l'impact des dynamiques des services des territoires pour favoriser la mobilité (c'est le cas du conseil général du Pas-de-Calais) mais aussi l'importance de

convaincre les élus par les chiffres. Car ils ne sont pas tous convaincus. La mesure de la citoyenneté n'est pas évidente. Je vous renvoie à l'étude sur le Service Civique et la citoyenneté : les volontaires ont moins voté que les autres. Mais est-ce qu'on a bien les bons indicateurs pour mesurer la citoyenneté ? Est-ce que le vote reste un indicateur fiable ? Pas sûr. On sait que les jeunes s'engagent beaucoup, mais dans des formes non reconnues par les adultes. La temporalité est aussi différente.

Enfin, je voudrais évoquer le lien entre citoyenneté et ouverture au monde. L'étude sur le Service Civique a posé la question de la confiance aux autres de la part des volontaires. On constate dans la population globale, qu'il y a peu de confiance et beaucoup plus de la part des jeunes en service civique, et plus encore quand ils ont fini leur volontariat. Or la confiance est fondamentale dans le vivre-ensemble dans un monde où les fractures intergénérationnelles et territoriales sont de plus en plus fortes et où le risque de fracture démocratique guette. C'est pour cela que les pratiques citoyennes doivent devenir la priorité.



 19 -La motilité peut être définie comme la matière dont un individu ou un groupe fait sien le champ du possible en matière de mobilité et en fait usage pour développer des projets. Ce potentiel ne se transforme pas nécessairement en déplacements, il peut très bien être construit pour rester à court terme à l'état de potentiel afin de permettre, par exemple, une ouverture maximum à des opportunités futures » in La motilité, une forme de capital permettant d'éviter les irréversibilités socio-spatiales, de Prof. Vincent Kaufmann et Dr Christophe Jemelin, Lausanne, octobre 2004.